



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة و العمرانية

ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية ادرار

رقم التعريف الجبائي: 097601010022454

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 39,46,49 et 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 43 ,65 ,73 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics , et délégations de service publics. L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°: 15/2026 relatif à Raccordement en énergie électrique partie BT de 100 Logements Promotionnels Aides Individuels (LPA II) et 20 Logements Promotionnels libres à commune Adrar en Clos et Couvert. (TCE+VRD), publié dans les deux quotidiens nationaux « **LE MAGHREB** » et « **EL FADJR** » du 12 /05/2026 Qu'a l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement a:

Localité	Nbr logts	Attributaire Provisoire	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Délai (jours)	Critère de Choix
ADRAR	100 + 20	Cocontractant : ETB MELOUKI CHRIFA N° d'identification Fiscale: 898290299002403	6 169 400.00	6 169 400.00	30	Seul soumissionnaire

Les autres soumissionnaire , sont invités s'ils le souhaitent , à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché , afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur recours au niveau de **commission des marchés compétente** dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Par ailleurs cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations à l'entreprise pour se rapprocher des services de l'office afin de procéder à la signature de leurs marchés.